

> TOUTES ESPÈCES : fertilisation organique

> POMMIER : conservation

> TOUTES ESPÈCES À NOYAU : bactérioses

> POMMIER, KIWI : maturité

> TOUTES ESPÈCES : Fertilisation organique

L'automne est le moment propice aux apports d'amendements organiques. Plusieurs critères doivent être pris en compte pour leur choix :

- la teneur en Matière Sèche qui doit être élevée
- la teneur en Matières Organiques sur le produit brut, qui doit elle aussi être élevée
- la forme du produit : plus il est brut, plus il agira sur la structure du sol et aura une décomposition longue
- le C/N : plus il sera faible, plus la minéralisation en azote sera rapide
- le rendement en humus (ISMO ou ISB) : les produits à base de tourteaux de végétaux ou de pulpes (type Orvega, Vegethumus, Plantor...) ont des rendements en humus stable élevés, à l'inverse des produits à base de fumiers ou compost de déchets verts.

Selon votre objectif (amélioration du taux de matières organiques, enrichissement en éléments nutritifs) et votre sol (C/N élevé ou pas), il faudra s'orienter vers un produit ou un autre. D'autre part, hormis en cas de désherbage mécanique qui permet l'enfouissement, mieux vaut opter pour des produits sous forme de bouchons.

> TOUTES ESPÈCES À NOYAU : Bactérioses

Durant la chute des feuilles, effectuez des applications cupriques qui auront une double efficacité, sur les bactérioses et sur le monilia. Plutôt qu'un seul traitement à forte dose (cf ci-dessous), réalisez 2 à 3 passages à 1/2 ou 1/3 de dose, à partir de 30% de feuilles chutées, en ciblant les périodes pluvieuses. Privilégiez les produits à longue rémanence, par exemple :

- Funguran OH (hydroxyde de cuivre) à 2,5 kg/ha (29 €/ha)
- Nordox 75 WG (oxyde cuivreux) à 1,67 kg/ha (29 €/ha)
- Kocide 2000 (hydroxyde de cuivre) à 3,5 kg/ha (41 €/ha)
- BB RSR (sulfate de cuivre) à 6,25 kg/ha (37 €/ha)
- Super bouillie macc 80 (sulfate de cuivre) à 6,25 kg/ha (46 €/ha).

Sur les parcelles avec une problématique Xanthomonas, il est préférable de positionner un chélate de cuivre EDTA (Chélonia) ^{AB} à 10 l/ha (101 €/ha), qui permettra de faire tomber les feuilles de manière groupée et limitera la durée de la période à risque.

En agriculture biologique, la stratégie est identique.

> POMMIER : Tavelure, Maladies de la suie et des crottes de mouche

Poursuivez la lutte sur les variétés sensibles comme Pink et Goldrush. En conventionnel, intervenez avant les risques d'orage avec des produits bios.

En agriculture biologique, intervenez toutes les 3 semaines maximum ou tous les 50 mm avec du cuivre en préventif (500g de Bouillie Bordelaise par exemple) ou du bicarbonate de K en stop (cf produits flashs précédents).

> POMMIER : Maladies de conservation

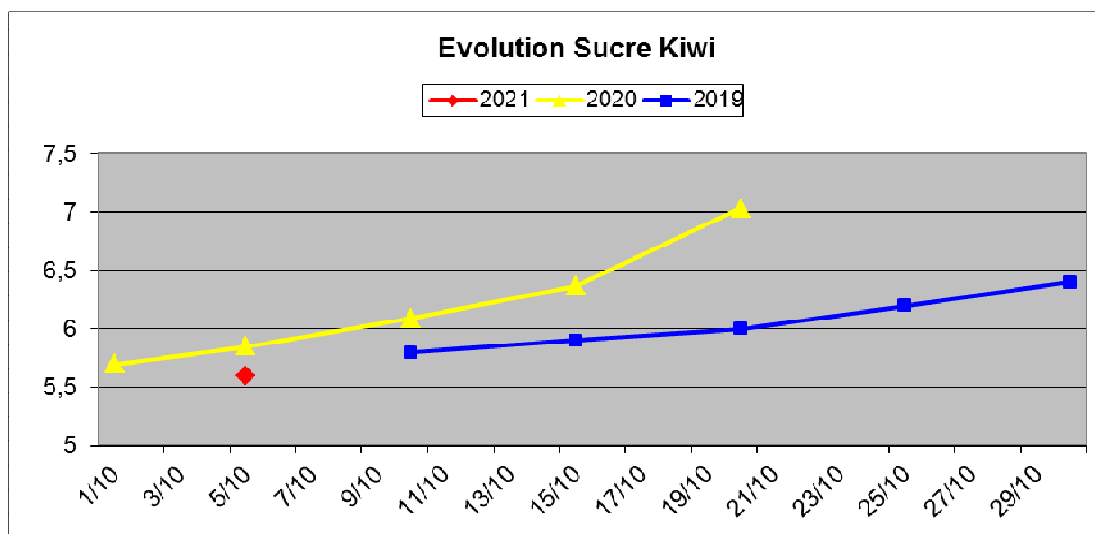
Débutez la protection préventive 3 à 4 semaines avant la récolte. Renouvelez les applications selon les lessivages, en alternant les produits car ils ont des spectres d'efficacité différents (cf flashs précédents).

En agriculture biologique, l'Amylo-X (bacillus amyloliquéfaciens)^{AB} à 2,5 kg/ha (115 €/ha, max 6 traitements/an, dar = 1j, BC) a une efficacité partielle sur gléosporioses.

> KIWI : Maturité du 7 octobre

Les analyses montrent que l'année est plutôt tardive, en particulier par rapport à 2020.

07/10/2021	min obtenu parcelle	max obtenu parcelle	moyenne 2021	moyenne 2020
sucre en °brix	5,12	5,8	5,6	6,1
poids en g	83,8	117,3	95	88
fermeté en kg	7,3	8,1	7,7	7,4





POMMIER : Résultats maturité du 11 octobre

FUJI

semaine 41	2021	moy 11/20	normes
amidon de 1 à 10	7,9	8,01	7 à 10
fermeté en livres/cm2	15	15,55	min 15
sucres en °brix	14,58	14,1	min 13

Maturité, fermeté et taux de sucre sont au même niveau que les années précédentes. La coloration est bien meilleure. Les premiers passages peuvent débuter.

DALINETTE

semaine 41	2021	MOY 20	normes
amidon de 1 à 10	5,5	7,5	7 à 9
fermeté en livres/cm2	19,5	17,49	min 18
sucres en °brix	13,86	14,42	min 13

La maturité est toujours en retard. La fermeté reste élevée. Le taux de sucre est correct. Les premiers passages ne devraient pas avoir lieu avant le 15 octobre.

JULIET

semaine 41	2021	moy 17/20	normes
amidon de 1 à 10	7,2	7,31	min 8
fermeté en livres/cm2	17,71	19,54	min 18
sucres en °brix	13,72	15,07	min 13

La régression de l'amidon évolue normalement. La fermeté est par contre plus basse que d'habitude, ce qui est étonnant sur cette variété toujours très ferme. Le taux de sucre est correct. Les premiers passages ne devraient pas avoir lieu avant le 15 octobre.

GOLDRUSH

semaine 41	2021	MOY 11/20	normes
amidon de 1 à 10	2,94	4,96	min 6
fermeté en livres/cm2	19,59	18,44	min 17
sucres en °brix	14,94	14,12	min 13

La régression de l'amidon est très en retard. La fermeté et le taux de sucre sont bons. Les premiers passages devraient avoir lieu en fin de mois.

La conseillère pour l'arboriculture, Anne Penavayre
Tel : 06.29.58.02.17



Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est agréé par l'État pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (agrément numéro MP01858). Cette démarche s'inscrit dans le programme Écophyto 2, dont l'objectif est de réduire de 50% l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à l'horizon 2025 en France. En ce sens, les méthodes alternatives sont systématiquement citées dès qu'elles sont suffisamment efficaces.

Ce document est basé sur des observations réalisées dans des vergers du département et sur l'analyse de risque du Bulletin de Santé du Végétal, consultable sur le site internet de la CRAO www.occitanie.chambre-agriculture.fr/

Pour le détail des méthodes alternatives, consultez le guide ARBO du Sud Ouest. Pour la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, consultez l'arrêté phyto du 04/05/2017.

Ce document est la propriété du Conseil départemental de la Haute-Garonne (numéro SIRET: 22310001700423). Il ne peut être dupliqué sans son autorisation. Référence : FC03V05_1803flasharbo